



Cofinancé par
l'Union européenne



Erasmus+

Déclaration de Politique Erasmus

Sciences Po Lyon est une grande Ecole française d'Affaires publiques et internationales bien insérée dans son environnement local, régional et international. Partenaire de l'Université de Lyon, Sciences Po Lyon est bien ancré d'une part au sein de la première aire urbaine française hors région parisienne et d'autre part au cœur d'une région européenne de premier plan.

L'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (dont la marque déposée est Sciences Po Lyon) fait partie des neuf IEP en région qui, avec Sciences Po Paris et sous l'égide de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, constituent le réseau français des Sciences Po.

Tout en étant un petit établissement qui compte 68 enseignants chercheurs et près de 400 professionnels qui interviennent dans nos cursus, et 1800 étudiants dont 300 internationaux, Sciences Po Lyon s'est engagé depuis 1990 dans une politique d'ouverture à l'international qui est particulièrement favorisée par l'étude d'aires géographiques et culturelles dans le cadre de 7 Diplômes d'Etablissement (DE) centrés sur l'Asie, les Amériques (Latine et du Nord), l'Europe, le Monde Arabe (avec l'Iran), l'Afrique Subsaharienne et la Russie contemporaine.

Cette politique d'ouverture internationale se traduit en premier lieu par une mobilité internationale obligatoire et pleinement reconnue en 3ème année. En effet, Sciences Po Lyon dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 170 accords bilatéraux à travers le monde, dont 80 accords Erasmus, pour mettre en œuvre cette mobilité qui peut être réalisée soit sous forme d'une année académique (85%) dans une de nos universités partenaires, soit sous forme d'un semestre académique dans une de nos universités partenaires avec un stage en France ou à l'international durant le 2ème semestre (15%). A présent, 120 étudiants partent en mobilité Erasmus et 148 étudiants partent en mobilité hors Europe. Cette mobilité étant au cœur de la stratégie internationale de Sciences Po Lyon, le programme Erasmus joue un rôle essentiel dans sa mise en œuvre.

Les objectifs pour la mobilité, premier pilier de l'internationalisation à Sciences Po Lyon, sont :

1. Consolider le réseau d'accords bilatéraux fondé sur les aires géographiques et atténuer les incertitudes liées au Brexit : même si Sciences Po Lyon souhaite continuer à travailler avec ses partenaires britanniques traditionnels, il s'agit de négocier des accords avec des universités qui proposent des cursus en anglais afin de garder un équilibre entre les destinations anglophones, hispanophone, germanophones et italiens. A présent, une réflexion sur des cibles géographiques (pays scandinaves, Irlande, Malte) est en cours et sera mise en œuvre à partir du renouvellement de nos accords Erasmus existants début 2021. Le but visé est de signer pour la rentrée 2021 une dizaine d'accords Erasmus avec des universités anglophones.

2. Renforcer la réciprocité des échanges, notamment avec des partenaires hors Europe, par le biais du volet « Mobilité Internationale de Crédit (MIC) » du programme Erasmus. Les difficultés de financements étant souvent un obstacle pour la mobilité entrante, Sciences Po Lyon a déposé une candidature MIC en 2020 pour obtenir, dans un premier temps pour des universités très prisées par nos étudiants, des bourses pour les étudiants de l'Université San Salvador (Argentine), l'Université de Goa (Inde), l'Université de Witwatersrand (Afrique du Sud) et les universités libanaises Saint-Joseph de Beyrouth et Saint-Esprit de Kaslik. Nous espérons que notre candidature sera retenue et souhaitons élargir notre engagement dans ce volet du programme Erasmus. A présent, les enseignants-chercheurs responsables d'une aire géographique mènent une réflexion sur les destinations à inclure prioritairement dans ce volet du programme Erasmus. Suite à la validation de leurs propositions fin 2020 par le Comité de Direction de Sciences Po Lyon, et dans le respect des pays éligibles lors des appels à candidature Sciences Po Lyon déposera sa candidature dès la mise en œuvre du programme Erasmus 2021-27 pour chaque aire géographique.

Un autre levier pour renforcer la réciprocité des échanges est le Diploma of French and European Studies (DFES). Il s'agit d'un programme semestriel qui délivre 30 ECTS et se compose d'un cours de FLE et de cours en anglais sur la France et l'Europe. Il a été mis en place il y a 5 ans. Depuis maintenant 3 ans, nous essayons d'y intégrer des enseignants Erasmus entrants (voir page 16). L'objectif pour la période 2021-27 est de pérenniser cette nouveauté et d'arriver à partir de 2024 à proposer 3 cours dispensés par des enseignants de nos universités partenaires Erasmus.

3. La mobilité des enseignants chercheurs intervient tout naturellement dans notre concept d'aires géographiques. Depuis maintenant 7 ans, Sciences Po Lyon envoie chaque année 3 à 5 enseignants-chercheurs dans une de nos universités partenaires. Le recrutement récent de jeunes collègues avec un bon niveau d'anglais contribuera à atteindre notre objectif d'augmenter considérablement le nombre d'enseignants mobiles afin d'envoyer d'ici 2027 20% de l'effectif des titulaires en mobilité (cf page16) Cette mobilité est essentielle puisqu'elle procure aux enseignants une expérience internationale, favorisant leurs carrières, et des compétences grâce à d'autres approches pédagogiques, ce qui contribue à la modernisation de notre établissement. A long terme, pour une mise en œuvre en 2027, Sciences Po Lyon mène une réflexion sur des possibilités d'une véritable réciprocité avec quelques partenaires stratégiques qui reposerait sur l'option que l'enseignant entrant remplace l'enseignant sortant.

Les objectifs pour la mobilité enseignante entrante s'inscrivent dans l'internationalisation de nos parcours de formation. Outre l'accueil des enseignants Erasmus (voir ci-dessus), nous accueillons chaque année 12 professeurs invités qui assurent un cours en anglais, en français ou en espagnol dans le cadre d'un de nos DE d'aire géographique et culturelle. Notre engagement européen se traduit par l'application d'un seuil de 50% soit 6 professeurs européens ou de pays limitrophes. La dimension européenne sera ainsi valorisée dans notre offre de cours.

4. La mobilité des personnels administratifs et techniques a été inscrite en 2019 dans le plan de formation de Sciences Po Lyon. Afin d'augmenter le nombre de personnels en mobilité, il nous faut dans un premier temps travailler sur l'obstacle principal : les compétences linguistiques des personnels. Ainsi, Sciences Po Lyon mène à présent une réflexion concernant la mise en place d'une véritable politique de formation linguistique sur site qui devrait aboutir à des propositions concrètes de formation linguistique à partir de la rentrée 2021. Ensuite, l'objectif est d'envoyer à partir de l'année universitaire 2021-22 chaque année 5 personnels (cf page16).

Le deuxième pilier de la stratégie d'internationalisation de Sciences Po Lyon est la mise en place de doubles diplômes. Nous avons pu signer en 2019 deux accords de doubles diplômes avec deux de nos universités partenaires prioritaires : la Hong Kong Baptist University et Loughborough University. Sciences Po Lyon poursuit cette stratégie avec l'objectif de mettre en place d'ici 2025 un double diplôme pour chaque aire géographique et culturelle. Des partenaires stratégiques ont déjà été identifiés, certains ont été approchés : L'université Goethe de Francfort pour enrichir la dimension européenne ; au Moyen-Orient, 3 universités seraient intéressées : l'université de Galatasaray en Turquie/l'Université Saint Joseph de Beyrouth/l'Université de Téhéran. Une université sera privilégiée. Aux USA, un accord avec l'Université de Virginie est en bonne voie ; l'Université Ibéro-américaine du Mexique pour l'Amérique latine et l'Université Witwatersrand en Afrique du Sud viendraient compléter ces doubles diplômes ; un partenariat avec la Russie reste à trouver, qui complétera le nouveau DE (DERUSCO) sur la Russie contemporaine créé en 2018. Pour chaque double diplôme, l'objectif est de sélectionner entre 6 et 8 étudiants issus des 2 universités partenaires pour une double diplomation au niveau master. A l'horizon 2025, ce serait donc une soixantaine d'étudiants français et internationaux, répartis sur nos 7 aires culturelles, qui pourraient être intéressés par cette nouvelle offre ambitieuse de diplomation au niveau master.

A cette fin, Sciences Po Lyon a créé un nouveau secteur bilingue franco-anglais, «International Public Affairs», dont nous finalisons actuellement la maquette. Il réunira les étudiants inscrits dans ces doubles diplômes au niveau Master. Cette maquette prévoit un May-Term « multi-level governance and politics » avec des fields studies au niveau local et régional et européen. Etant un établissement de petite taille, Sciences Po Lyon n'a pas l'intention d'en faire des masters Erasmus Mundus ou partenariats stratégiques Erasmus Mundus, mais s'appuiera dans le cadre de son appel à candidatures annuel (cf page16) pour la mobilité enseignante entrante sur Erasmus afin d'apporter une véritable dimension européenne à cette nouvelle formation.

Enfin, le 3ème pilier de notre stratégie internationale vise l'innovation pédagogique, important pour la modernisation de l'établissement et une offre de formations permettant de former les étudiants dont l'Europe a besoin. En effet, Sciences Po Lyon a mis en place en 2018 le projet innovant Public Factory, qui inclut formation initiale professionnalisante, formation continue et innovation pédagogique dans le cadre de notre Chaire en transformation de l'action publique. Cette chaire propose des lieux de débats entre scientifiques et acteurs socio-économiques. Ce jeune projet a vocation à développer une dimension internationale d'ici 2025, d'une part par l'intégration d'étudiants internationaux dans les cours projets de la Public Factory et d'autre part par la participation d'enseignants et de scientifiques internationaux et notamment européens via notre programme de professeurs invités et enseignants entrants Erasmus.

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.